

Institut de lutte contre la criminalité économique

Les perspectives suisses du blanchiment

Ce jeudi 27 juin, l'Institut de lutte contre la criminalité économique (ILCE) reçoit plus de 120 participants dans le cadre d'une journée d'étude sur le blanchiment d'argent intitulée «actualité et perspectives suisses et internationales». A cette occasion, une dizaine d'orateurs de renommée internationale partageront leur expertise du domaine.

«Depuis plusieurs années, l'ILCE organise des temps de réflexion sur le secret bancaire, le blanchiment d'argent, l'investigation numérique ou les différentes fraudes qui réunissent un public averti toujours plus nombreux», se réjouit Isabelle Augsburg-Bucheli.

Pour la doyenne de l'ILCE: «la journée de jeudi permettra de faire le point sur le droit et les bonnes pratiques actuelles des intermédiaires financiers, mais aussi de réfléchir aux implications des modifications législatives en cours et de se préparer à les mettre en œuvre».

120 participants

Cette semaine, ce sont avant tout des enquêteurs, des magistrats, des policiers, des intermédiaires financiers et analystes financiers ainsi que des responsables *compliance*, confrontés à la prévention et à la lutte contre le blanchiment d'argent, qui prendront le chemin de la Haute école de gestion Arc.

Sous forme de conférences plénières ou d'ateliers pratiques, une dizaine d'intervenants de renommée suisse ou internationale aborderont le blanchiment d'argent sous ses multiples aspects.

Conférences plénières et ateliers pratiques

Au programme notamment, la révision et la mise en œuvre des standards du GAFI en Suisse et en France. Le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme ou le crime organisé. Ou encore, les nouveaux devoirs de diligence des intermédiaires financiers en matière fiscale.

Des questions très pratiques seront également traitées, telles que les difficultés de l'entraide judiciaire, le champ d'application de la loi sur le blanchiment d'argent (LBA) notamment en matière d'infractions fiscales pénales graves. Enfin, une réflexion sera menée au niveau de la non-soumission du négoce de matières premières à la LBA.

Pour toute information complémentaire, veuillez vous adresser à:

Isabelle Augsburg-Bucheli
Doyenne de l'ILCE
Tél. +41 32 930 20 10 • isabelle.augsburger@he-arc.ch

Fabienne Courvoisier
Chargée de communication de la Haute école de gestion Arc
Tél. +41 32 930 20 58 • fabienne.courvoisier@he-arc.ch

Neuchâtel, le 25 juin 2013

Les sites Internet www.heg-arc.ch, www.ilce.ch et www.ermp.ch donnent de plus amples informations sur les activités de la HEG Arc, de l'ILCE, de l'ERMP et du CINC.